



## CERTIFICAT INTERNATIONAL DE JAUGEAGE DES NAVIRES (1969)

PROVISOIRE VALABLE JUSQU'AU 30 JUIN 2012

Délivré en vertu des dispositions de la Convention Internationale de 1969 sur le jaugeage des navires,  
au nom du Gouvernement de la République française pour lequel la Convention est entrée en vigueur  
le 18 Juillet 1982,  
par la Direction Générale des Douanes et Droits indirects

Nom du navire	N° ou lettres signalétiques	Port d'immatriculation	Date*
<b>DOLOMIEU</b>	IMO 9651993	LA REUNION	2011

\* Date à laquelle la quille du navire a été posée ou à laquelle le navire s'est trouvé dans un état d'avancement équivalent (art. 2-6) ou date à laquelle le navire a subi des transformations ou modifications importantes (art. 3-2 b) selon qu'il convient.

### DIMENSIONS PRINCIPALES

Longueur (art. 2-8)	Largeur (règle 2-3)	Creux sur quille au milieu du navire jusqu'au pont supérieur (règle 2-2)
79,70 m	14,50 m	9,28 m

### JAUGES DU NAVIRE

JAUGE BRUTE	<b>2666</b>	JAUGE NETTE	<b>799</b>
-------------	-------------	-------------	------------

Il est certifié que les jaugees du navire ont été calculées conformément aux dispositions de la Convention Internationale de 1969 sur le jaugeage des navires.

Je soussigné être dûment habilité par ledit gouvernement à délivrer le présent certificat.

Délivré à Nantes,  
(Lieu de délivrance du certificat)

le 16 mars 2012  
(Date de délivrance)

Le Chef d'Echelon

(Signature, cachet officiel)



(Postes officielles)

ESPACES INCLUS DANS LA JAUGE													
JAUGE BRUTE			JAUGE NETTE										
Nom de l'espace	Emplacement	Longueur	Nom de l'espace	Emplacement	Longueur								
Volume principal	Sous pont supérieur	87,84	Cale Avant	Sur pont principal	27,6								
Gaillard	Sur pont supérieur	54,22	10 écoutilles/cale Av	Sur pont principal	de 1,12								
Ventilation Td C 51	"	1,20		Sur pont principal	à 2,40								
Roufle Td Ar	"	6,59	10 cuves à thons	Sur pont principal	15,00								
Capot Av	Sur Gaillard	1,90	8 écoutilles	Sur pont principal	2,10								
Ecoutille	"	2,98											
Roufle 1er étage	"	22,77											
Tableau pupitre/électrique	"	0,54											
Mât de vigie	"	2,95											
Roufle 2e étage	Sur Roufle 1er	14,22											
Coffres Ar (x 2 ) C 72	"	0,78											
NOMBRE DE PASSAGERS (règle 4-1)													
			Nombre de passagers en cabines ne contenant pas plus de 8 couchettes	/									
			Nombre de passagers autres que ceux en cabines ne contenant pas plus de 8 couchettes	/									
ESPACES EXCLUS (règle 2-5)			TIRANT D'EAU HORS MEMBRES (règle 4-2)										
Marquer d'un * les espaces cités ci-dessus qui comprennent simultanément des espaces fermés et des espaces exclus			6,35										
Date et lieu de jaugeage initial	Mars 2012 à Nantes												
Date et lieu du dernier rejaugeage													
<b>OBSERVATIONS</b>													
certificat provisoire valable jusqu'au 30 juin 2012													
Longueur hors tout: 89,40 m													
NT = 0,30 GT													